



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1759 JEUDI 13 JUIN 2013

FESTIVAL DU BOUT DU MONDE

Ray Lema dans une nouvelle aventure musicale

L'artiste congolais se produira en compagnie de l'orchestre symphonique universitaire de Brest lors de ce festival dédié aux musiques du monde qui aura lieu en France du 2 au 4 août. Cette année encore, l'évènement sera placé sous le signe de la diversité et de la qualité, faisant la part belle aux découvertes et coups de cœur, sans pour autant oublier d'inviter des artistes de référence. Le Congolais Ray Lema se produira le 4 août accompagné de certains de ses compagnons de scène comme Étienne Mbappe et Nicolas Vicario. Avidé de rencontres musicales inédites, la star congolaise concrétise avec ce projet curieux et ambitieux un rêve : celui d'ouvrir le monde de la musique symphonique aux polyrythmies africaines.

Page 13

TOURNOI INTERNATIONAL DE TOULON

Bilan négatif pour la RDC U21

Les Léopards de moins de vingt-un ans de la RDC n'ont pas fait le poids à la dernière édition du tournoi international de Toulon en France. Les fauves congolais ont perdu leurs quatre rencontres du tournoi contre la France, les États-Unis, la Corée du Sud et la Colombie, même s'ils ont montré quelques bonnes dispositions. Sébastien Migné a été le seul membre du staff technique à conduire la jeune équipe à ce tournoi.

Le tournoi de Toulon a toutefois permis aux jeunes Congolais nés en Europe de se révéler au public congolais. Il s'agit, entre autres, de l'unique buteur Harrison Manzala du Havre (France), Clark Nsikulu d'Évian TG (France), Omenuke Mfulu de Lille (France), Mandanda de Compiègne (France), Marcel Tisserand de Monaco (France), Mike Cestor de Monaco (Angleterre), etc.

Page 13

SANTÉ PUBLIQUE

Saisie de trente tonnes de médicaments contrefaits

L'Organisation internationale de la police criminelle (Interpol) vient de passer à l'offensive en enclenchant la lutte contre la contrefaçon dans plusieurs pays d'Afrique centrale dont la RDC. Au cours d'une action conjointe initiée tout dernièrement par la police, le Parquet général, la Direction générale des migrations, l'Office congolais de contrôle et l'Ordre des pharmaciens, près de trente tonnes de produits pharmaceutiques impropres à la consommation ont été saisis et retirés du marché kinois. Avec la densité de la population que connaît la ville de Kinshasa où fourmillent environ deux mille pharmacies et cinq mille pharmaciens non répertoriés par l'Ordre des pharmaciens, le phénomène est cependant loin d'être contenu, a reconnu le commissaire de police Ekuka Remy tout en prévenant que la traque va se poursuivre sans désespérer.

Page 13



Des produits pharmaceutiques

BANQUE COMMERCIALE DU CONGO

Déogratias Mutombo saisi des préoccupations des institutions financières



Le gouverneur de la BCC, Deogratias Mutombo Mwana Nyembo

Le développement du système financier national était au centre de la rencontre que le gouverneur de la Banque centrale du Congo (BCC) a eu mardi avec les dirigeants des institutions financières du pays. L'occasion était belle pour ces derniers d'exprimer leurs préoccupations en rapport avec l'orientation politique générale en matière de stabilité monétaire et financière. Ils ont, entre autres, dénoncé l'absence d'une stratégie nationale de micro finance ainsi que l'exclusion des institutions de micro finance et coopératives d'épargne du processus de la bancarisation de la paie des fonctionnaires de l'État. Le gouverneur de la BCC a plaidé, pour sa part, en faveur d'un partenariat entre l'Institut d'émission et les institutions financières nationales aux fins de développer l'innovation et de susciter les conditions susceptibles de favoriser l'émergence d'un marché financier structuré et moderne.

Page 12

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES EN AFRIQUE

La RDC dans le top 10 des économies en pleine croissance

Les performances économiques du gouvernement Matata Ponyo viennent d'être reconnues par le rapport annuel sur les « Perspectives économiques en Afrique - African economic outlook » publié récemment. Dix économies africaines qui affichent entre 2013 et 2014 des signes évidents de croissance sont répertoriées dans cette étude ayant bénéficié du concours de quelques institutions spécialisées parmi lesquelles la Banque africaine de développement, le Centre de développement de l'OCDE et la Commission économique pour l'Afrique.

La RDC pointe en cinquième position avec un taux de croissance prévue de 8,8% sur cette période, loin devant le Rwanda (10^e avec 7,2%). Cette embellie économique, à en croire les experts, est le fait des réformes courageuses entamées sur fond d'une rigueur sans cesse renouvelée dans l'action du gouvernement. La Lybie (11,6) vient en tête suivi de la Sierra Leone (9,6) et du Tchad (9,5).

ÉDITORIAL

Opposition (bis)

D'aucuns s'étonnent, quand ils ne s'offusquent pas, que notre quotidien plaide pour l'émergence sur la scène politique d'une opposition suffisamment forte pour proposer une alternative crédible à la majorité actuelle. Ils commettent, ce faisant, deux erreurs que nous nous faisons un devoir, sinon même un plaisir, de leur rappeler.

La première est de croire que le Parti congolais du travail, pivot de la majorité actuelle, a la vie devant lui, que rien ne peut et ne pourra l'affaiblir au point de l'écartier du pouvoir. Le Congo étant devenu, non sans mal, une véritable démocratie, la voix du peuple se fait et se fera entendre avec une force sans cesse croissante. Et si le parti au pouvoir n'est pas capable de répondre de façon positive aux aspirations populaires, il sera écarté sans ménagement à l'occasion de l'un ou l'autre des grands scrutins à venir. Conclusion logique : s'il veut continuer à gérer le pays, ses dirigeants, du haut en bas de l'échelle sociale, doivent se mobiliser pour traduire en actes concrets les objectifs définis dans le programme présidentiel du « Chemin d'avenir ». Dormir sur ses lauriers serait, pour lui, proprement suicidaire.

La deuxième erreur concerne le rôle que nous jouons, nous journalistes, dans la conduite des affaires publiques. Certes, *Les Dépêches de Brazzaville* soutiennent les actions entreprises depuis quinze ans par les autorités pour rendre au Congo la paix, la sécurité, l'unité que les guerres civiles du siècle dernier avaient détruites. Mais, dans le même temps, nos lecteurs peuvent en témoigner, elles ne fardent jamais la vérité, ne dissimulent nullement les problèmes de toute nature qui se posent au pays, n'hésitent pas à dire tout haut ce qui se dit tout bas, y compris dans les milieux proches de la majorité. Observant et relatant avec précision les événements qui marquent l'actualité quotidienne nous contribuons, à notre place et sans le moindre complexe, au renforcement de la démocratie.

C'est pourquoi nous disons et répétons ici que l'un des grands défis que la classe politique congolaise doit aujourd'hui relever est bien celui de l'émergence d'une opposition suffisamment forte pour dialoguer d'égal à égal avec la majorité. Et même si cela ne plait pas aux nostalgiques du parti unique, nous continuerons à plaider la cause d'un débat politique décomplexé. Ainsi le veut l'éthique de notre métier qui nous contraint de respecter la vérité des faits sans pour autant renier nos convictions.

Les Dépêches de Brazzaville

RECENSEMENT ADMINISTRATIF SPÉCIAL

L'opposition rejette le mode opératoire proposé par le gouvernement

Lors d'une conférence de presse tenue le 8 juin à Brazzaville, le collectif des partis de l'opposition congolaise, signataires de la déclaration du 17 août sur les élections législatives de 2012, a rejeté le mode de recensement administratif spécial proposé par le gouvernement, et précisé ses positions sur l'actualité politique congolaise.

Au cours de cette rencontre animée par le président de l'ARD, Mathias Dzon, ce collectif a passé en revue les points qui défraient l'actualité, parmi lesquels : les élections locales de 2013 et l'élection présidentielle de 2016 ; et le projet de révision de la constitution du 20 janvier 2002.

Le collectif a fait savoir que des élections mal organisées et truquées sont la cause principale des conflits sociopolitiques qui déchirent aujourd'hui l'Afrique. Au Congo, le contexte politique étant marqué par la crise de confiance entre les divers acteurs politiques, le principe de la parité doit présider à la composition de toutes les structures en charge des élections.

Or, d'après ce collectif, toutes les structures du recensement administratif spécial proposé par le dé-



Les membres du collectif de l'opposition

cret n°2013-163 du 3 mai, sont composés exclusivement des ministres, préfets, maires, sous-préfets, etc., ce qui est inadmissible à leurs yeux. Pour le collectif, le recensement administratif spécial doit être exclusivement une affaire des partis politiques.

S'agissant du projet de révision ou de changement de la constitution du 20 janvier 2002, des violations des droits fondamentaux et des libertés publiques, le collectif des partis de l'opposition congolaise a rappelé que les articles 57 et 58 de la constitution actuelle limitent le nombre de mandats du président de la République à deux, et limitent l'âge pour être candidat à l'élection présidentielle entre 40 et 70 ans au plus.

Abordant la question des droits fondamentaux et libertés publiques, ce collectif a condamné l'arrestation des enseignants et des étudiants ainsi que la suspension de certains journaux, « des pratiques illégales », exigeant la libération immédiate de toutes ces personnes y compris celles qui ont arrêtées suite à l'affaire du 4 mars 2012.

Les partis de l'opposition pensent que le meilleur vecteur de sortie de crise pour le Congo sont les États généraux de la Nation, ceux-ci offrant à toutes les forces du pays une occasion exceptionnelle de construire de façon consensuelle, les nouvelles règles de la gouvernance politique du pays.

Jean-Jacques Koumbemba

VIE DES PARTIS

Le MDRJ mobilise des militants pour le MCDDI

Afin de dynamiser ses organes de base dans les arrondissements de Brazzaville et les environs, le Mouvement dynamique pour le rassemblement de la jeunesse (MDRJ) s'est lancé officiellement dans une campagne d'adhésion. Cette opération « doit tenir compte de certains comportements. Elle doit être une priorité

majeure pour les responsables des sections et fédérations du parti, au regard des événements que le pays a connus dans le passé et par rapport à tout ce qui se trame sur le MCDDI et à l'acharnement de certains leaders politiques contre le secrétaire général de ce parti », a déclaré Frezh Guelors Gantsou, le

guide spirituel de cette association à caractère politique et d'obédience chrétienne.

Le président du MDRJ a appelé ses militants à s'unir avec le MCDDI en vue de « conserver l'unité et la fraternité, pour garantir la paix et la stabilité dans notre pays », a-t-il conclu.

J.-J.K.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers

(Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo

Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

PAIX ET LA RECONSTRUCTION

La restructuration du Comité de suivi est à l'ordre du jour

Le souhait a été émis par les participants à la 22^e journée de la concorde nationale et de la réconciliation, organisée le 10 juin à Djambala, sous la direction du président du Comité de suivi, Marius Mouambenga.

Le comité de suivi a pour rôle d'assurer le maintien de la paix au Congo. Autour d'un débat enrichissant, les participants ont recommandé à cette institution d'élargir son champ d'action en instituant d'autres commissions. « Nous sommes déterminés à garantir la démocratie, la paix et la concorde pour la conquête de l'avenir. Le développement d'un pays ne peut se faire ni par cloisonnement, ni par la marginalisation de certaines couches de la population congolaise », a indiqué le président du comité de suivi.

S'inspirant d'une scène jouée sur le lieu de la cérémonie, les participants ont, au cours des échanges, émis le vœu de lutter contre le tri-

balisme qui, selon eux, serait l'une des causes des conflits sociaux au Congo. « La vision du comité de suivi ne doit pas se limiter aux crises politiques. Il doit chercher à connaître l'origine d'un conflit, car un fait banal peut conduire à l'éclatement de la société. Le comité doit s'impliquer dans la résolution des différends, car cela peut entraver la paix chèrement acquise », a fait savoir un participant, prenant ainsi le cas des crises qui ont secoué récemment le Parti congolais du travail, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale, le Rassemblement pour la démocratie et le développement et le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral. « La pauvreté, le chômage et le non-respect des textes réglementaires peuvent entraver la paix et la sécurité nationale. Le comité de suivi doit y veiller et élargir sa base pour l'intérêt supérieur de la Nation, car selon les participants, le



Le présidium

Congo n'est plus en période de conflit mais vit au quotidien des crises sociales, facteur d'insécurité », a indiqué une participante. Plusieurs sous-thèmes ont été développés au cours des échanges, notamment : « La place et le rôle du comité de suivi dans la gestion des questions de paix et de réconciliation nationale », animé par Jean Louis Fragonard ; « La place de l'élite féminine congolaise dans la quête de la paix », développé par Joséphine Nsika. Il s'en est également suivi l'exposé de Martin Oyali, sur « La réconciliation nationale » et enfin, celui de Georges Loumouamou axé sur « La prévention des conflits ».

À cet effet, les participants ont demandé au comité de suivi de mettre à la tête de certaines commissions qui seront créées, les femmes ainsi que les membres des confessions religieuses. Ils ont, par ailleurs, souhaité que le comité tienne régulièrement les séminaires de formation au sein de tous les départements du Congo, en vue de conscientiser la population. Pour ce faire, le comité de suivi doit mettre en

place un comité de relais en vue d'organiser des causeries-débats pour promouvoir cette action au sein de l'administration civile et militaire.

La 22^e journée célébrée en toute convivialité

Célébrée le 10 juin de chaque année, en souvenir de la fin de la conférence nationale souveraine de 1991 et de la cérémonie de lavement des mains, la 22^e édition avait pour thème : « Les grands enjeux de la réconciliation nationale : paix, prévention de conflits, développement économique et social ». Prélude à la célébration du 53^e anniversaire de l'indépendance du Congo, cette journée commémorative a plongé le chef-lieu du département des plateaux dans l'ambiance avant-première de la fête de l'indépendance, riche en animation culturelle. Les natifs de cette localité n'ont pu contenir leur satisfaction pendant les festivités. Aux premières heures de la journée, il a été prévu le cross populaire. Prenant leur départ à la préfecture de Djambala, les athlètes ont eu pour lieu d'arrivée

la maison de la femme, située à l'entrée de la localité. Les habitants, avec un air surpris, se sont activés dès le retentissement de la sirène pour accueillir le vainqueur ayant parcouru huit kilomètres. Senkiou Kayila a été médaillé d'or chez les hommes et Guilaine Nkouli chez les dames. Une prime d'encouragement a également été remise aux vingt premiers athlètes, allant de cent-mille à dix-mille FCFA.

Le président du Comité de suivi et les autorités locales ont ainsi procédé à la remise des prix. Ont été bénéficiaires, les athlètes d'Ollombo qui ont remporté, le 9 juin, la finale face à celle de Djambala sur un score de 2 buts à 1 lors des épreuves de tirs au but. Au ndzango, AB sport de Djambala a également été à l'honneur pour avoir pris le dessus sur celle de Gamboma.

La cérémonie s'est déroulée en présence du préfet des Plateaux, Edgard Diafouka Bambela.

De notre envoyé spécial à Djambala, Josiane Mambou-Loukoula



le préfet des Plateaux remettant un trophée à un athlète

GOUVERNANCE FORESTIÈRE

La deuxième phase du projet d'observation touche à sa fin

Débutée en décembre 2010, cette deuxième phase du projet d'Observation indépendante de l'application de la loi forestière et de la gouvernance (OIFLEG), en appui aux APV-Fleg dans le bassin du Congo, a été clôturée le 11 juin.

Financé à hauteur de 1 048 545 296 FCFA par l'Union européenne, le projet OIFLEG a été conjointement mené par deux ONG internationales - FM et REM - en partenariat avec le Cercle d'appui à la gestion durable des forêts (CADGF), une ONG congolaise. Le projet visait essentiellement trois objectifs, à savoir

la publication d'informations fiables sur les réalités du secteur forestier au Congo ; la mise en œuvre effective de l'APV-Fleg au Congo ; et la contribution de la société civile du Bassin du Congo à la mise en œuvre des Accords de partenariat volontaire (APV).

Il s'agissait de déployer un système de vérification de la légalité du bois produit et transformé au Congo mais aussi de délivrer les autorisations Fleg pour le bois congolais exporté vers le marché européen. « Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance forestière, le Congo, notre pays, a signé le 17 mai 2010

avec l'Union européenne, l'accord de partenariat volontaire, dont l'objectif est de promouvoir le commerce légal du bois dans

l'espace européen », a indiqué le directeur de cabinet du ministre de l'Économie forestière et du Développement durable, Michel Elenga, qui a présidé la cérémonie. Tout comme les deux premières phases du projet, la troisième phase de l'OIFLEG qui va démarrer incessamment, sera également financée par l'Union européenne. La cérémonie de clôture de ce projet s'est tenue en présence de l'attaché de coopération des forêts de l'Union européenne au Congo, Stéphane Sourdin, et des représentants des ONG partenaires.



Michel Elenga entouré des responsables du projet OIFLEG.

Firman Oyé

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES**CALENDRIER FISCAL DU MOIS DE JUIN 2013****Le 5 :**

- Reversement de la taxe sur les contrats d'assurance
(Art.336 du CGI, tome 2, livre 1)

Le 15 :

- Déclaration et versement de la TVA et CA/TVA
(Art 31 de la loi n°12- 97)
- Déclaration et versement de la taxe sur les boissons alcoolisées et le tabac (LF 2013)
- Taxe sur les jeux de hasard et d'argent
- CA/ Taxe sur les jeux de hasard et d'argent
- Taxe sur les transferts de fonds
(Loi n°33- 2003 du 30- 12- 2001)
- R.A.V. des hôteliers et RAS par la SNE
(Art 6 de la loi n°16- 2001 du 31 – 12 – 2001)
- Déclaration des opérations des commissionnaires en douanes
- Taxe sur les billets d'avion en vols internationaux
(Loi n°4- 2007 du 11 mai 2007 et décret 2008 - 330 du 19-08-2009)
- Déclaration et paiement de l'IRPP retenu à la source (Art 173 du CGI, tome 1)
- Déclaration et versement de l'acompte sur divers impôts pour l'importation des marchandises à but commercial (Art 5 ter loi n° 01/95).

Le 20 :

- Déclaration et versement des retenues à la source (Art 96,183, 185 ter du CGI, tome 1)
- Déclaration et paiement de la TUS
(Loi n°36-2011 du 23 -12 – 2011)
- Déclaration et paiement de l'IS forfaitaire
(Art 126 ter CGI, tome 1)
- Déclaration et Paiement de l'IRVM des sociétés étrangères fonctionnant sous le régime de l'admission temporaire d'exercer (ATE)
(Art 1 du CGI, tome 2, livre III)
- Déclaration et versement de l'ASDI par les grossistes, importateurs et autres (LF 2013)
- Déclaration des opérateurs pétroliers au titre du 2^e trimestre
(Art 126 quinquies du CGI, tome 1)

Le 30 :

- Paiement du 2^e acompte de l'IGF
(Art 3 bis, Loi n°5-96 du 2 mars 1996 modif par LF 2012)
- Déclaration de la liste des fournisseurs ou des sources d'approvisionnement pour les contribuables soumis au régime du forfait (art. 28 bis du CGI)

« Payer ces impôts, est un devoir civique »

Contact : 05 746 54 34

06 655 96 71

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ

L'Union européenne et le Congo engagent un projet de 6 milliards FCFA

Dans de nombreux domaines, le secteur privé congolais est capable d'améliorer la compétitivité de l'économie du pays. Pour optimiser son développement, le gouvernement a opté, avec l'appui de l'Union européenne (UE), pour la diversification de son économie.

Cette politique se traduit par la création de projets encourageant le développement du secteur privé à travers l'amélioration du climat des affaires au Congo. Ce qui a permis la mise en place, en 2010, par l'UE et le gouvernement du Projet de renforcement des capacités commerciales et entrepreneuriales (PRCCE). Pour sa mise en œuvre effective, un accord de contribution a été signé, le 11 juin, entre l'UE et le Centre pour le développement de l'entreprise (CDE).

Dans le cadre du dixième Fonds européen de développement, ce projet bénéficie d'un budget d'environ six milliards FCFA, conjointement financé par l'UE et le CDE. « Je suis très heureux de pouvoir lancer aujourd'hui cette phase du projet qui doit permettre de renforcer nos stratégies de développement. Car, il est une suite d'accomplissement des instructions liées à la feuille de route concernant l'amélioration du climat des affaires adoptée par le gouvernement », a précisé le chef de la délégation de l'UE, Marcel Van Optal.

Son objectif est d'accroître l'impact des actions menées par l'UE

et le Congo dans les politiques liées à l'amélioration du climat des affaires et au développement du secteur privé. Plusieurs domaines sont concernés par ce projet : les mines, le bois, l'agroalimentaire, le bâtiment, les services de sous-traitance, les activités portuaires et aéroportuaires.

Cette stratégie permettra d'agir sur les principaux leviers institutionnels qui freinent aujourd'hui le développement et la diversification des activités entrepreneuriales au Congo. En outre, la mondialisation observée ces dernières décennies a placé le secteur privé au cœur des politiques de développement économique des pays africains.

« Le Congo n'échappe pas à cette réalité. Ainsi, s'il veut effectivement jouer son rôle dans la production des biens et des services, contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations et être admis comme moteur de la croissance économique, le secteur privé congolais se doit d'être efficace et compétitif en dépit de ses faiblesses internes », a déclaré le chef de département des opérations du CDE, Vaf Meité.

Notons que le CDE est une institution conjointe du groupe des États d'Afrique, Caraïbes, Pacifiques (ACP) et de l'UE. Il a été créé dans le cadre de l'accord de partenariat de Cotonou pour promouvoir et appuyer le développement des entreprises du secteur privé dans les pays ACP.

Rock Gassakys

IGNIÉ/POOL

Cinq jeunes formés aux techniques agricoles

À l'initiative de José Cyr Ebina, député de la circonscription unique de ce district, ces jeunes gens viennent de suivre une formation à Cotonou (Bénin).

Cette formation d'une semaine, sur les techniques d'élevage et d'agriculture, permettra à ces cinq jeunes considérés désormais comme des formateurs dans ces domaines agricoles, de former à leur tour d'autres jeunes de la circonscription. À Cotonou, ils ont appris non seulement comment planter ananas, tomates, courges, laitues et bien d'autres plantes, mais aussi comment élever la volaille et les animaux domestiques. Pour lier l'utile à l'agréable, ils ont également acquis quelques notions de musique dans le but de créer un jour dans leur contrée, des groupes musicaux. À leur arrivée à l'aéroport de Maya-Maya, Wilfrid Rodrigue Lébéka, l'un des jeunes de la délégation, a exprimé sa joie : « Nous sommes très heureux d'avoir reçu cette formation. Nous revenons donc pour semer, et pour enseigner ce que nous avons appris au Bénin. »

Cette formation fait partie des engagements pris par le député José Cyr Ebina lors de sa campagne. Il s'agit entre autres de la formation des jeunes dans différents métiers de leur choix, tant au pays qu'à l'étranger.

Jean-Jacques Koubemba

ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

Le ministre Alain Akouala mène une « opération de charme » auprès des investisseurs français

Le ministre chargé des Zones économiques spéciales (ZES), Alain Akouala Atipault, participera le 18 juin à Paris au Forum des petites et moyennes entreprises françaises, « Planète PME », pour convaincre les investisseurs potentiels à venir au Congo.

Dans le monde très ouvert d'aujourd'hui, chaque pays doit se battre pour attirer les investisseurs. Dans ce contexte, le ministre Alain Akouala Atipault présentera aux patrons de PME françaises, réunis au Palais des congrès de la Porte Maillot, à Paris, à l'initiative de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises, les résultats des études de faisabilité des Zones économiques spéciales pour notre pays. Le Congo a bénéficié de l'expertise de l'État de Singapour et de cabinets spécialisés pour ces études. Les Zones économiques spéciales sont des espaces bé-

néficiant d'un régime juridique et fiscal particulier, plus avantageux pour les entreprises. Les mesures dont bénéficient les investisseurs qui s'y installent incluent souvent des exemptions de droits de douane, le libre rapatriement des investissements et des bénéfices, des réductions ou des suppressions de l'impôt sur les sociétés, etc. L'objectif est d'attirer les entreprises et donc de favoriser la création d'emploi et de richesse, l'investissement et l'industrialisation. Les ZES entrent dans le cadre des efforts de diversification de l'économie entrepris par le gouvernement. Cette opération de communication auprès des investisseurs étrangers est d'autant plus nécessaire que, pour l'année 2013, le Congo occupe la 183^e place sur 185 pays dans le classement Doing Business de la Banque mondiale, qui mesure la réglementation des affaires. Selon les indicateurs de la banque, le Congo arrive en 158^e posi-

tion pour la protection des investisseurs (soit une perte de 3 points par rapport à 2012) et 162^e pour l'exécution des contrats. Des résultats peu porteurs pour attirer des investisseurs étrangers. Le ministre chargé des ZES va donc s'efforcer de « vendre » aux PME françaises présentes à l'international et aux personnalités du monde économique et politique les réformes économiques en cours dans notre pays. Le terme PME définit en France toutes les entreprises de moins de 250 salariés et réalisant moins de 50 millions d'euros de chiffre d'affaires, soit 99,9 % des entreprises, selon les chiffres de 2010 du ministère français de l'Économie et des finances. Elles réalisent 38 % du chiffre d'affaires, 49 % de la valeur ajoutée, 43 % de l'investissement et représentent 52 % de l'emploi salarié en France. Certaines ont une activité à l'international.

Rose-Marie Bouboutou

PARTENARIAT

La FAO cible trois secteurs prioritaires au Congo

« La focalisation sur un nombre limité de priorités montre l'importance d'agir de manière concertée avec le gouvernement et les autres départements impliqués dans le développement rural », a souligné le représentant de l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) au Congo, Dieudonné Koguiyagda.

La signature du document qui consacre ce changement a eu lieu le 7 juin à Brazzaville, entre ce fonctionnaire onusien et le ministre de l'Agriculture et l'élevage, Rigobert Maboundou.

Afin de contribuer à la mise en œuvre du plan national congolais de développement, la FAO a ciblé ses domaines d'intervention. Il s'agit entre autres, de la modernisation de la petite agriculture, de l'élevage et de l'aquaculture. Cette décision ressort des réformes engagées au niveau de cette instance onusienne dont l'objectif est d'améliorer la qualité de ses prestations au Congo, à l'horizon 2016, en se référant à son plan national.

« Auparavant, on avait l'habitude d'agir dans tous les secteurs ruraux. Je pense que la réforme intervenue au niveau de l'organisation a permis de ramener la situation en une planification plus mesurée, c'est-à-dire se focaliser sur un nombre restreint de priorités, en se basant sur le fait que la collaboration avec d'autres partenaires au développement permettra de couvrir également les autres aspects prioritaires », a expliqué le représentant de la FAO.

À propos de cette modernisation de

la petite agriculture, de l'élevage et de l'aquaculture, la FAO compte mettre l'accent sur le développement des cultures vivrières comme le manioc, le maïs, le riz, l'arachide, la pomme de terre, l'igname. La pisciculture et l'élevage des bovins, porcins et de la volaille, sont également

révisés comme étant un maillon important du développement rural. « Nous allons essayer avec les autres partenaires nationaux sous l'égide du ministère de l'Agriculture et du Plan, de répondre aux préoccupations exprimées dans ces trois domaines prioritaires. Mais, en y ré-



Un troupeau de boeufs au nord Congo

en vue. Outre le domaine agricole, la FAO assistera le Congo dans le développement de son programme national d'afforestation et de reboisement, dont le plan stratégique est déjà disponible. Elle vise aussi la lutte contre le changement climatique, en procédant à la conservation de la biodiversité et à l'aménagement des forêts de production. Par ailleurs, les organisations de la société civile et des producteurs bénéficieront d'une promotion. Ce choix, en effet, fait partie d'une des recommandations formulées à l'issue de la conférence sous-régionale de la FAO pour l'Afrique, organisée en avril 2012 à Brazzaville. Car, cette frange de la population est considé-

pendant, nous tiendrons compte de ce que fera chacun, afin qu'il y ait synergie et complémentarité dans nos interventions », a indiqué Dieudonné Koguiyagda.

Consensuel au niveau national, ce document de référence nationale a été monté grâce à une équipe interdisciplinaire non seulement du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, mais également d'autres départements impliqués dans le secteur rural, y compris le ministère du Plan qui a piloté l'opération. Notons que ce document sera mis à la disposition de tous les partenaires au développement, afin que chacun sache le domaine dans lequel évoluer.

Lopelle Mboussa Gassia

HSIET CONGO DEVELOPPEMENT Tél: 06 699 3688 / 06 600 8865 Adr: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa gaz

| | | | | |
|----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| 1 200 000F TTC | 23 500 000F TTC | 13 000 000F TTC | 42 000 000F TTC | 17 000 000F TTC |
|----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|

* Stock disponible à Brazzaville TTC * S.A.V. et Suivi en permanence
 * Garage professionnel à MAFOUTA * Pièces d'origine usine garantie

VENTE ENTRETIEN PIECE DE RECHANGE REPARATION

WARID JUKEBOX

SOIS TON PROPRE DJ

Écoute gratuite*

Choisis ta musique préférée et crée ta propre sélection de hits non stop. Encore mieux, écoute RFI en direct 24/24. Appelle vite le 1080 pour profiter de Warid Jukebox.

| | |
|-----------------------|---------------------------|
| Coût de souscription: | Autres frais pour: |
| Mensuelle: 500 FCFA | Écouter: 25f/mn |
| | Dédier: 200F/chanson |
| | Télécharger: 200F/chanson |

*De 22h00 à 06h00

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

BUROTOP IRIS
Intégrateur de Solution

Système Informatique

- Audit Informatique
- Assistance Technique
- S.A.V
- Vente de Matériels et Logiciels

Microsoft GOLD CERTIFIED Partner
 Cisco Premier Partner
 NetApp Go further, faster
 HP Gold Specialist 2013
 Sun ORACLE
 EMC²
 POLYCOM

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
 BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
 Avenue Moe Katt Matou
 Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
 République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
 Commune de Gombé
 Tél : +243 992 884 888
 République Démocratique du Congo

BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Assurances et Réassurances du Congo
 A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg

SANTÉ PUBLIQUE

35 tonnes de faux médicaments saisis à Brazzaville

L'action menée par la direction générale de la police, qui va s'étendre sur toute l'étendue du territoire national, s'inscrit dans le cadre de l'opération « Mpili », initiée par l'Interpol.

Les services de police viennent de saisir 35 tonnes de faux médicaments à Brazzaville. Le directeur général adjoint de la police, le général Albert Ngoto, qui a donné cette information à la presse, le 12 juin, a également annoncé l'interpellation de plusieurs vendeurs. « À la suite de l'opération Mpili, les services de police et de gendarmerie ainsi que ceux chargés de l'application de la

loi, ont saisi 35 tonnes de faux médicaments à Brazzaville. Une vingtaine de grossistes ont été interpellés et auditionnés par nos services. Ils seront présentés au procureur de la République près le Tribunal de grande instance », a-t-il annoncé, précisant que les produits saisis seront détruits par incinération dans les tout prochains jours.

L'hécatombe !

Albert Ngoto a expliqué que les médicaments saisis étaient des produits contrefaits, falsifiés, trafiqués, faisant l'objet d'une vente illicite. Parmi ces faux médicaments, il y a de

faux Coartem Novartis pour nourrissons. C'est ainsi qu'il s'est interrogé sur le nombre d'enfants ayant consommé ce genre de médicament. « À travers nos rues et nos marchés, nous constatons la prolifération de la vente des faux médicaments qui sont un danger pour la santé publique. C'est une hécatombe », a-t-il regretté devant le directeur général de la police, le général Jean-François Ndengué.

Au regard des conséquences néfastes que cela peut occasionner, la direction générale de la police a demandé à la population de ne plus acheter ces médicaments en raison de leur

dangerosité et de dénoncer tout fournisseur ou vendeur. Elle a également insisté pour que cette opération de grande envergure s'inscrive dans la durée et sur l'ensemble du territoire national. Les 35 tonnes de médicaments saisis ne concernent pas les petits vendeurs souvent ravitaillés par les gens qui ont des entrepôts. L'exécution de l'opération « Mpili » met en œuvre l'une des recommandations des dernières sessions du Comité de chefs de police d'Afrique centrale tenue en 2012. Elle est destinée à cinq pays de la sous-région. La première phase concerne la République du

Congo et la République démocratique du Congo.

L'interdiction, par les autorités, des médicaments vendus à la sauvette, autrement appelés « médicaments de la rue », inquiète sans doute de nombreux Brazzavillois, habitués à les acheter au marché de Ouenzé à moindre coût, d'autant plus que dans les pharmacies les prix sont jugés exorbitants.

Invité à se prononcer sur cette question et sur les mesures d'accompagnement, Albert Ngoto a indiqué que le gouvernement étudie le problème du pouvoir d'achat des Congolais.

Parfait Wilfried Douniama

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Le ministre Zoniaba inspiré par l'expérience de l'ENVR

L'École nationale à vocation régionale de Génie Travaux (ENVR), est située dans l'enceinte de l'Académie militaire Marien-Ngouabi. Ayant comme défi de réformer l'enseignement technique et professionnel au Congo, le ministre Serge Blaise Zoniaba a cru utile de visiter les installations et les ateliers de cette école.

« J'ai demandé cette visite au ministre en charge de la Défense qui a bien accepté de nous permettre de venir visiter les installations et les ateliers qu'ils ont ici. Nous sommes en train d'entreprendre également la réforme du système d'enseignement professionnel au niveau des établisse-

ments qui relèvent de notre ministère. À cet égard nous voulions voir ce que les autres ont déjà fait pour pouvoir nous inspirer du type de plateau technique qu'ils ont ici. C'est donc une visite instructive et nous essayons de nous imprégner de l'expérience des autres », a déclaré le ministre Serge Blaise Zoniaba.

La visite des ateliers de l'ENVR visait donc à donner une représentation claire et précise de la demande exprimée par le marché du travail, à établir l'adéquation entre les besoins du marché du travail et l'offre de formation et les besoins en main d'œuvre qualifiée ainsi que les profils recherchés par les entreprises.

« Dans les filières, nous trouvons de

la menuiserie, électricité, plomberie, carrelage, ce qui veut dire que nous avons ici sur ce site, l'essentiel des éléments que nous souhaiterions apporter à nos établissements. Donc en vue d'améliorer l'insertion professionnelle des Congolais, nous envisageons d'avoir les mêmes types d'infrastructures et peut-être les mêmes curricula. »

Par son implication sur le terrain, l'ENVR sera l'un des partenaires sûrs pour le ministère le plus sollicité. L'école dispense des formations de très courte durée qui permettront aux apprenants d'avoir les qualifications nécessaires pour prétendre rentrer immédiatement dans la vie active.

Guillaume Ondzé

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Trente officiers en formation sur le maintien de la paix

Ce deuxième stage qui se déroule du 10 au 28 juin à Brazzaville est consacré au poste de commandement de brigade.

Animé par des instructeurs de l'École de maintien de la paix (EMP) basée à Bamako au Mali, ce stage permettra aux officiers relevant des états-majors des Forces armées congolaises (FAC) et de la Gendarmerie d'acquérir les connaissances nécessaires en vue d'un déploiement en opération de soutien à la paix. La formation vise la restructuration des états-majors ainsi que l'optimisation du fonctionnement des postes de commandement tactique et stratégique au sein des FAC et au niveau sous-régional.

La tenue de ce stage illustre parfaitement la coopération existant entre les FAC et l'EMP. « La mission globale

consiste à contribuer au renforcement des capacités des cadres militaires, gendarmes, policiers et civils des États africains destinés à mener des opérations de soutien à la paix et prioritairement par le biais de la force en attente de l'Union africaine », a expliqué le directeur d'instruction à l'EMP, le capitaine de vaisseau Mamadou Kane.

Pour le général de division, Guy Blanchard Okoi, chef d'état-major général des FAC, l'intérêt de ce stage se situe à deux niveaux. « D'abord, il permet aux officiers d'acquérir de nouvelles connaissances et aptitudes. Ce stage va leur apprendre également à jouer leur rôle dans les postes de commandement de brigade dédiée au maintien de

la paix », a-t-il déclaré en substance.

Ce stage répond aux défis de modernisation des FAC, de maintien de la paix dans le pays et de la recherche de solutions face aux conflits que connaissent certains États africains. « Les enjeux de la paix dans le monde en général et en Afrique en particulier dépassent les frontières nationales et continentales. Ils exigent plus de professionnalisme et de savoir-faire des armées, au service de la paix », a rappelé le général de division, Guy Blanchard Okoi. Et d'indiquer : « Dans ce défi régional de pacification, l'action des acteurs devra particulièrement être adaptée aux contraintes des missions de maintien de la paix, pour la mise en œuvre de la sécurité collective. »

Fortuné Ibara

BRAZZAVILLE

Chaude alerte à Talangaï

Les habitants du sixième arrondissement se sont réveillés la matinée de ce 12 juin sous une chaude alerte. Un couple serait en situation inédite dans un lieu d'aisance.



Le gérant de l'hôtel répondant à la presse

Les faits se passent, le mercredi 12 juin, dans une maison de jouissance située dans la rue Mbandza-Ndounga, à Mikalou, dans le sixième arrondissement de Brazzaville. Tôt le matin, les habitants de ce quartier ont envahi l'hôtel sous prétexte qu'un homme et une dame se seraient accouplés sans jamais se détacher. Ils seraient restés dans cette situation depuis les heures tardives de la nuit.

Les faits ne sont pas avérés d'après le gérant de l'hôtel. « Cette information selon laquelle un monsieur et une dame accouplés n'ont pu se libérer l'un de l'autre, est fautive. C'est depuis 6 heures que je suis au travail, et j'ai vérifié toutes les chambres sitôt que j'étais arrivé ; elles étaient toutes libres. Je n'ai vu aucun couple. »

La police a été fortement mobilisée et a empêché l'entrée dans l'hôtel des habitants de ce quartier tout comme ceux d'ailleurs venus nombreux pour s'enquérir de la situation. Ces habitants sont restés toute la matinée pour attendre une éventuelle sortie de ce couple avant de prendre la direction du commissariat central de la Tsiémé où le couple serait transféré pour des raisons de sécurité. Sans suite.

Bruno Okokana



Le Centre de Formation Informatique
Certifiant d'Afrique Centrale



Des cursus de certifications
en informatique adaptés
aux besoins des entreprises



SKYTIC, institution académique agréée et certifiée MICROSOFT, HP, ORACLE, CISCO, CITRIX, LINUX et ITIL.

Plus de 200 programmes de formations en bureautique, informatique, management, méthodologies et efficacité personnelle.

Une équipe pédagogique qualifiée et expérimentée

SKYTIC centre de tests Prometric et Pearson Vue, met l'accent sur l'accompagnement des candidats à la **certification**

JOURNÉES PORTES OUVERTES
Venez découvrir notre Centre de Formation Informatique
les 14 et 15 juin 2013 de 9H à 18H

4^e étage Immeuble Monte Cristo Rond - Point de la Gare centrale
B.P : 1805 Centre-ville Brazzaville
Tel : (+242) 05 636 12 22/06 502 00 02/04 050 50 50
Email : contact@skytic.fr
République du Congo

www.skytic.fr



DES FORMATIONS CERTIFIANTES

INFORMATIQUES



Bureautique



Systèmes & réseaux



Langages
et Développement



Base de données



Web - DAO - PAO

METHODOLOGIQUES ET RESSOURCES HUMAINES



Collaboratif



Décisionnel



Process
et Normes

TRIBUNE

« De l'eau pour tous »

Dans une tribune exclusive, le directeur général de l'Agence française de développement (AFD), qui vient tout juste de céder sa place à Anne Paugam après un mandat de trois ans, évoque pour Les Dépêches de Brazzaville la bataille de l'accès à l'eau en Afrique.

Depuis 1990, deux milliards de personnes ont eu accès à l'eau potable dans le monde. L'objectif du millénaire pour le développement vise à diviser par deux entre 1990 et 2015 la proportion de la population sans eau. Il est d'ores et déjà atteint.

Cela prouve que la bataille contre la soif peut être remportée. Il ne faut cependant pas crier victoire trop vite : 800 millions de personnes ne disposent toujours pas d'une source d'approvisionnement satisfaisante. Au sud du Sahara, en particulier, la situation reste préoccupante. Les progrès accomplis, avec l'augmentation de 12 % en vingt ans de la proportion de la population ayant accès à l'eau, demeurent insuffisants : plus d'un Africain sur trois ne dispose toujours pas d'un accès amélioré à l'eau potable. Les avancées remarquables observées au Bur-

kina Faso, au Ghana ou au Malawi ne doivent pas nous faire oublier que la majorité des pays de la région n'atteindra pas l'objectif du millénaire pour le développement.

Comment remporter la bataille de l'eau pour tous ?

Les gouvernements du Sud doivent définir des cadres institutionnels efficaces qui précisent les responsabilités des différents acteurs et favorisent l'investissement. La mise en place de subventions ou de facilités pour payer le raccordement au réseau d'eau ainsi que la définition de poli-

tiques tarifaires adaptées sont des mesures indispensables pour rendre accessible le prix de l'eau aux populations les plus démunies. Lorsque le service est assuré par des opérateurs privés ou informels, les pouvoirs publics se doivent de réguler, contrôler, et garantir que l'eau est de qualité suffisante et qu'elle est vendue à un prix raisonnable.

De leur côté, les pays du Nord doivent assumer leur part de responsabilité, en apportant expertise et financements. Cette bataille de l'eau pour tous a un coût, et il est élevé. Les ressources des États du

Sud en constitueront la principale source de financement, mais l'aide au développement demeure un soutien indispensable.

Au-delà, les gouvernements, au nord comme au sud, doivent accorder une attention plus importante au traitement des eaux usées : aujourd'hui, 2,5 milliards de personnes – le tiers de la population mondiale – n'ont pas accès à des toilettes décentes. Il s'agit d'un enjeu majeur de santé publique, trop souvent orphelin, et pour lequel l'Afrique a un retard considérable à combler.

Dov Zerah



CARAVANE DE PARTENARIAT EN AFRIQUE

28 juin 2013 à Pointe Noire

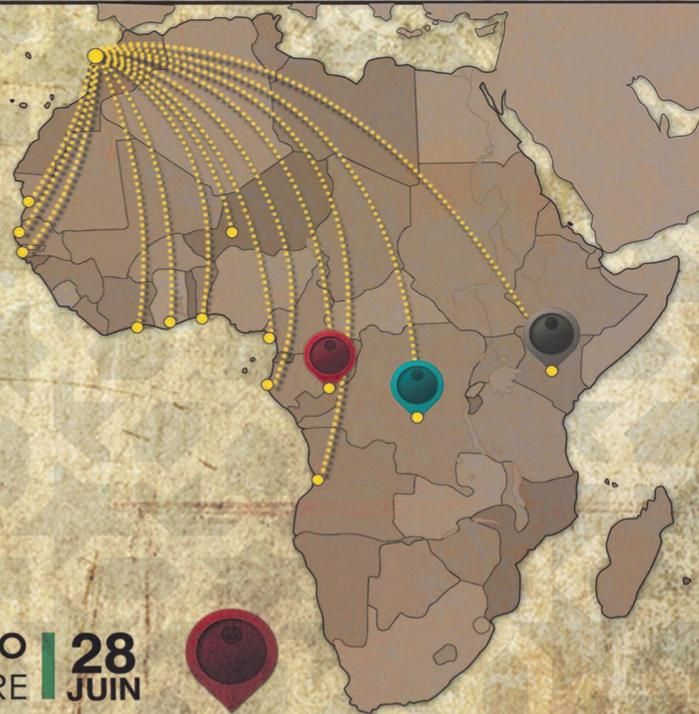
« POUR UN PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT »

La Caravane Marocaine de Partenariat offre de nombreuses opportunités d'affaires pour les entrepreneurs africains. À travers des rendez-vous d'affaires ciblés, son objectif est de développer le commerce et la coopération en Afrique.

La Caravane Marocaine de Partenariat a fait escale dans 16 pays ces 4 dernières années, et sera présente à Pointe Noire, le 28 juin 2013, à partir de 8h00, à l'hôtel Elais.

Plus de 100 entrepreneurs marocains seront présents pour partager leurs expériences et initier ou développer des relations commerciales avec vous. Les secteurs représentés seront : agro industrie et produits de la pêche, BTP, conseil et TIC, électricité et électronique, finance et services, industrie métallique et métallurgique, parachimie et plasturgie, pharmacie et textile.

Participez à ces rencontres et ouvrez de nouveaux horizons avec le Maroc ! Visitez notre site web www.meetafrica2013.com et planifiez en ligne vos rendez-vous d'affaires.



RÉPUBLIQUE DU CONGO | 28 JUIN
POINTE NOIRE | HÔTEL ELAIS

Pour plus d'informations, veuillez contacter :
Sofia BENBELAID: +242 05 65 936 78 - benbelaid@marocexport.ma



www.meetafrica2013.com



le monde de l'informatique

COMPAQ PRESARIO CQ57-465SK



379.000 TTC

ACER TRAVEL MATE P253-M



349.000 TTC

INTEL CORE I3 - 2.5 GHZ
 4G MEMOIRE
 500 DISQUE DUR
 ECRAN HD LED 15.6''

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S Rond Point City – Rez-Chaussee. Congo-Brazzaville

Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434




Les postes suivants sont vacants à Exxaro, DMC Iron Congo SA :

| POSTES | EMPLACEMENT | EXPERIENCE |
|---|--------------|---|
| Directeur RH | Pointe Noire | RH opérationnel / consulting, 8 ans (Essentiel / Minimum); RH opérationnel / Consulting (au niveau de direction), 4 ans (Recommandé / Souhaitable) Maîtrisant les opérations RH, 5 ans (Essentiel / Minimum) |
| Responsable commercial des RH | Pointe Noire | Maîtrisant les opérations RH, 5 ans (Essentiel/ Minimum) |
| Coordinateur achats | Pointe Noire | Gestion de la chaîne d'Approvisionnement / Achats / Finance, 3-5 ans (Essentiel / Minimum) |
| Spécialiste, Environment | | Opérations environnementales, 3-5 ans (Essentiel / Minimum) |
| Contremaître, maintenance - Electricité | Mayoko | Maîtrisant la maintenance d'usine / exploitation minière, 3-5 ans (Essentiel / Minimum) Industrie Pyro métallurgique ou Procédé connexe (production de chef d'équipe), 2 ans (Recommandé / Souhaitable) Gestion de Surveillance, 2 ans (Recommandé / Souhaitable) |
| Responsable Logistique d'arrivée | Pointe Noire | Domaine de la planification de la logistique, la gestion et le contrôle flux; la chaîne d'approvisionnement ou connexe, 3-5 ans (Essentiel / Minimum) Gestion de la chaîne d'approvisionnement, Logistique ou connexes, 2 ans (Essentiel / Minimum) |

Si vous avez besoin de plus amples informations sur un poste, s'il vous plaît contactez Audrey Kounenguika par courriel Diane.Kounenguika@exxaro.com. Pour postuler à l'un des postes ci-dessus, veuillez envoyer votre CV aux bureaux DMC Siège Social : 278, avenue Ngueli-Ngueli, BP 1779, Pointe-Noire – République du Congo ou par courriel à Diane.Kounenguika@exxaro.com tout en mentionnant le poste pour lequel vous postulez, le 14 Juin 2013 ou avant à 16:00.

Si vous ne mentionnez pas le poste pour lequel vous postulez, votre demande sera simplement rejetée.

Si vous n'avez pas été contacté dans les 28 jours suivant la date de clôture de cette annonce, s'il vous plaît acceptez que votre demande a été rejetée.



**Allianz Congo Assurances
Assemblée Générale Ordinaire**

Avis de convocation

Messieurs les actionnaires sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le mardi 18 juin à Pointe-Noire. Cette Assemblée se tiendra au siège d'Allianz Congo Assurances à partir de 11h.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1.Approbation des comptes et conventions sur l'exercice clos le 31 décembre 2012,
- 2.Affectation du résultat de l'exercice,
- 3.Fixation du juste prix de l'action,
- 4.Renouvellement du mandat des administrateurs,
- 5.Quitus aux administrateurs,
- 6.Pouvoirs pour les formalités,

Tout actionnaire peut assister personnellement à cette Assemblée ou s'y faire représenter. Les pouvoirs en vue de la représentation à l'Assemblée devront être déposés ou transmis au siège social avant le jour de l'Assemblée.

La documentation relative à l'Assemblée générale est disponible pour consultation au siège de la Société à l'adresse ci-dessus.

Pour le Conseil d'Administration et P.O,

**Philippe AUDOUIN
Administrateur Directeur Général**

EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

MADAGASCAR

Les États-Unis appellent à la tenue des élections reconnues par la Communauté internationale

Les États-Unis ont appelé les politiciens malgaches à l'organisation des élections libres, crédibles, transparentes et reconnues par la communauté internationale pour le retour à l'ordre constitutionnel et démocratique. Pour qu'il y ait élections libres, crédibles, transparentes, les problèmes politiques et techniques doivent être réglés, notamment la mise en œuvre effective et dans son intégralité de la feuille de route concoctée par la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) et signée par les entités politiques le 17 septembre 2011, indique un communiqué de l'ambassade des États-Unis à Madagascar. « Nous appuyons l'effort de médiation effectué par la SADC et espérons que les signa-

taires de ladite feuille de route en fassent de même dans le but de trouver un consensus dans la sortie de crise à Madagascar », a-t-on précisé. La feuille de route de la SADC pour la sortie de crise stipule qu'il appartient à la Commission électorale nationale indépendante pour la transition (CENIT), et aux experts des Nations unies d'indiquer la date des élec-

tions à Madagascar. « Nous ne nous immisçons pas dans la qualité de tel ou tel autre candidat mais nous condamnons les intentions de réduire à néant les efforts entrepris dans la résolution de la crise politique ainsi que les accords signés dans la feuille de route », a indiqué l'ambassade américaine. La CENIT a projeté de tenir le

premier tour de l'élection présidentielle le 24 juillet prochain. La Cour Electorale Spéciale (CES) a pourtant déclaré un cas de force majeure nécessitant le report des élections d'un mois. Le gouvernement, réuni en conseil la semaine dernière, a approuvé le report des élections en proposant la date du 23 août prochain.

Xinhua

IN MEMORIAM

13 juin 2011-13 juin 2013

Voici déjà deux ans que papa Dzo Obala David « Kanga -Mbongo» notable, grand unificateur de la famille et chef coutumier du village Ntsou (Gamboma) a quitté la terre des hommes. En ce jour de douloureux anniversaire, tes enfants et petits-fils comme tu aimais le dire ton « Parti» demandent à tous ceux qui t'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour toi. Que le seigneur dans sa miséricorde t'accorde le repos éternel.



NÉCROLOGIE

Jean Godel Ondongo, Mme Bernadette Elenga, Olabouré Niandzobo et famille ont la profonde douleur d'informer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille Savie Raïssa Ondongo survenu le 9 juin au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°8 rue Sembé à Talangaï (derrière l'hôpital). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



ITALIE

Des médecins congolais en formation à Sienne

Faire évoluer les approches sanitaires et revoir les techniques vaccinales dans un contexte où les frontières ne sont plus efficaces pour endiguer les maladies et leurs vecteurs, tels sont les buts de la formation qui a démarré le lundi 10 juin dans la ville de Sienne, dans la région italienne de Toscane.

Un cours qui intéresse plus particulièrement les médecins des régions tropicales. Il s'agit d'une formation dispensée à l'université locale sur la vaccination et les développements cliniques pharmaceutiques. Il débouchera sur un master de valorisation des techniques déjà acquises. Une quinzaine de praticiens y

ont été admis. Ils proviennent en majorité d'Afrique (RD-Congo, Cameroun, Rwanda, Ouganda, Tanzanie, Afrique du Sud, Ghana, Sénégal et Nigeria), mais aussi du Sri Lanka, de Panama et des Philippines. Comme on peut le voir, il s'agit d'un personnel plutôt habitué à affronter les maladies les plus courantes en zones tropicales, dont le paludisme.

La formation vise à approfondir l'usage des pratiques les plus adaptées pour faire face aux maladies prévisibles et à en apprendre plus sur l'impact des vaccins sur l'immunisation des populations. De telles études aident ultérieurement à développer de nouveaux vaccins ou à améliorer ceux déjà existants.

Les initiateurs de la formation souhaitent surtout une interaction pratique entre le monde académique, celui de la recherche et les structures administratives appelées à œuvrer de concert dans des politiques sanitaires globales. L'expérience des deux éditions passées a permis d'apporter des correctifs sur la manière de se comporter face aux maladies qui surgissent et prennent de cours personnel médical et personnel administratif. Une plus grande mobilité des populations a fini par faire voler en éclats la notion de mise en quarantaine par exemple, soulignent les organisateurs de la formation.

Lucien Mpama

ASSURANCES GÉNÉRALES DU CONGO
A.G.C.SA WWW.AGCCONGO.COM

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

À LOUER
RESTAURANT - TERRASSE ÉQUIPÉE
Prix très intéressant,
Pour tout contact appelez :
M. HUSSEIN
au 06 506 27 88.

Bientôt

Et si votre Fidélité vous souriait ?

www.flyecair.com ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo)
+ 33 01 78 77 78 77 (France) E- mail: relationclients@flyecair.com

ECAir
Bienvenue chez vous.

INTERNET HAUT DÉBIT

La SCPT rassurée d'exploiter le réseau à fibre optique

Les opérateurs de la téléphonie mobile et les autres usagers du Net doutent cependant de la capacité de cette société d'État à leur offrir un service de qualité.

Tout est bien qui fini bien. C'est le moins qu'on puisse dire avec le dossier Fibre optique qui vient d'atteindre son dénouement à la faveur de l'achèvement de la construction du point d'atterrissage de Muanda. Le décor est désormais planté pour le lancement officiel de la connexion de la RDC à Internet haut débit. Le ministre des Postes, télécommunications et nouvelle technologie de l'information et de la communication (PT&TIC) qui a conféré dernièrement avec les membres du comité de gestion de la Société congolaise de poste et télécommunications (SCTP) a tenu à les rassurer sur la finalisation des travaux liés à la connexion de la RDC à la fibre optique. C'est de la manière la plus solennelle que Typhon Kin Kiey Mulumba entend remettre toute l'infrastructure y afférente aux responsables de la SCPT chargés d'exploiter le réseau. Ces assurances du ministre viennent mettre un terme à une controverse longtemps entretenue sur l'exploitation de la fibre



Kin-Kiey Mulumba

optique qui semblait échapper à la gestion de la SCPT. En effet, une vive polémique avait attisé cette problématique au point d'impliquer la Banque mondiale qui militait pour la création d'une nouvelle société sous le modèle d'un partenariat État-privés. Tous les arguments développés pour écarter la SCPT de la gestion de la fibre optique parmi lesquels la vétusté de ses équipements ainsi que le caractère obsolète du monopole dans laquelle elle se fourvoie depuis des lustres, ont finalement été battues en brèche. Il a été établi que pour une gestion saine du réseau et un

contrôle efficient des ressources que pourrait générer la Fibre optique, son exploitation par la SCPT reste la seule alternative. Le ministre des PT&NTIC a par ailleurs, rassuré sur le fait que le gouvernement avait soldé le reste de qu'il devait auprès du consortium Wacs. De sorte qu'actuellement, aucun litige financier ne peut compromettre l'accès de la RDC à la fibre optique. Les opérateurs de la téléphonie mobile et les usagers des services Internet devront donc s'en remettre à la SCPT afin d'enclencher le mécanisme de leur connexion au réseau.

Là-dessus, certains opérateurs privés continuent à émettre des doutes quant à la capacité de la SCPT à leur fournir un service de qualité. Pour ce faire, ils exigent d'autres essais techniques avec la participation de leurs techniciens respectifs afin de se forger une réelle conviction. Quant à la question liée à la tarification, le ministre a laissé entendre que des concertations seront amorcées entre les différentes parties intéressées afin de trouver un seuil qui satisfasse tout le monde.

Alain Diasso

BANQUE CENTRALE DU CONGO

Déogratias Mutombo Mwana Nyembo informé des préoccupations des institutions financières congolaises

Bien que des efforts soient fournis pour que les institutions de micro finance et coopératives d'épargne et de crédit puissent évoluer dans un climat d'affaire favorable pour contribuer au développement du système financier, il ya des goulots d'étranglement qui minent ce secteur.

Les doléances ont été portées à la connaissance du nouveau gouverneur de la Banque centrale du Congo (BCC), Déogratias Mutombo Mwana Nyembo, au cours d'une rencontre qu'il a organisée le 11 juin à l'intention des dirigeants des institutions financières du pays. Le centre d'événements Roméo Golf était le cadre choisi. Les desiderata des dirigeants du système financier présentés par le président des associations professionnelles des coopératives d'épargne et de crédit (Aprosec), Déo Katulanya Isu et par le président de l'Association congolaise des banques (ACB), Michel Losembe, portent notamment sur l'absence d'une stratégie nationale de micro finance, l'exclusion des institutions de micro finance et coopératives d'épargne du processus de la bancarisation de la paie des fonctionnaires de l'État, la faible éducation financière de la population, l'absence de recherche de la complémentarité entre les institutions leaders que sont les banques et les institutions de micro fi-

nance. « Ce qui constitue une barrière énorme à braver pour promouvoir l'inclusion financière », constate Déo Katulanya qui propose comme solution à ces goulots d'étranglement l'organisation d'une table ronde des acteurs représentatifs du secteur, la mise en place d'un projet d'intégration des institutions financières dans le programme de bancarisation de la paie.

Partenariat

Prenant en compte toutes les préoccupations des représentants des institutions financières, le gouverneur de la BCC pense qu'il est possible de relever le système financier congolais. Et ce, grâce à un partenariat entre l'Institut d'émission et les dirigeants de système financier.

« Un partenariat devra être créé avec les institutions financières aux fins de développer l'innovation et de susciter les conditions susceptibles de favoriser l'émergence d'un marché financier structuré et moderne », explique-t-il tout en demandant à ces interlocuteurs de faire preuve, d'une part, du strict respect des dispositions légales et réglementaires en la matière et, d'autre part, d'avoir un sens élevé de professionnalisme et d'esprit d'innovation. Expliquant sa vision sur la promotion de la stabilité monétaire

et financière aux dirigeants du système financier congolais, Déogratias Mutombo Mwana Nyembo révèle que la nouvelle orientation politique générale que la haute direction de la BCC entend imprimer se fonde sur deux axes. Il s'agit de la pérennisation de la stabilité monétaire et la promotion de la stabilité et du développement du système financier national. Pour ce qui est du premier axe, Déogratias Mutombo Mwana Nyembo indique que la BCC mettra tout en œuvre pour préserver la stabilité et réduire la volatilité du niveau général des prix et celle du taux de change. Pour ce faire, des réformes importantes seront menées en vue de conférer aux instruments d'intervention de la BCC davantage de souplesse et de capacité réactive et proactive face aux évolutions de la conjoncture intérieure et extérieure. Quant à la promotion de la stabilité et du développement du système financier national, le gouverneur de la BCC prévoit le renforcement du cadre de surveillance et d'autres intermédiaires financiers. « Seul un système financier solide et inclusif est à même de sécuriser l'épargne du public, de préserver sa confiance et de financer efficacement l'activité économique et le développement national », fait-il remarquer.

Aline Nzuzi

PROMOTION DES PME

Organisation prochaine d'un forum sur l'accès au financement

Les retrouvailles vont permettre aux entrepreneurs de rencontrer les institutions de microfinance afin de briser les barrières existant entre eux.

Au cours d'un point de presse, le directeur général du Fonds pour l'inclusion financière en RDC (FPM), Jean-Claude Thetika, a annoncé l'organisation de la troisième édition du forum "Accès sur le financement" afin de regrouper les entrepreneurs actifs ainsi que toutes les structures d'appui, à savoir les institutions financières, les coopératives de crédit et d'épargnes, les services de formation et d'information, etc. L'objectif de ce forum est de faciliter les échanges entre les entrepreneurs évoluant dans les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) ainsi que la formation des entrepreneurs dans divers domaines et de faire le marketing des produits financiers disponibles. Ce forum est donc la bienvenue dans la mesure où il accordera assez de temps aux entrepreneurs de s'exprimer, de poser des questions durant les ateliers et aussi dans les stands.

Pour le directeur du FPM, ce forum n'est pas seulement un lieu de formation, mais aussi un lieu de questionnement sur des sujets importants pour amener les participants à s'auto-évaluer. Environ quatre cents participants sont attendus à ce forum. Il s'agit de trois cents entrepreneurs et cent participants qui viendront des institutions financières. Leurs échanges vont tourner autour de quatre thèmes principaux, notamment * s'adapter à l'Ohada, s'évaluer pour s'améliorer, connaître les produits financiers et la protection des droits des clients des institutions financières. « Nous faisons la promotion de l'inclusion financière afin d'amener le plus de monde à avoir accès aux services sociaux de base, notamment les couches de populations les plus exclus », a déclaré Jean-Claude Thetika, tout en insistant sur le fait que sa structure accorde une assistance technique aux banques, pour qu'à leur tour, elles accroissent leur assistance aux MPME. En effet, il est établi que l'accès au financement constitue une contrainte majeure des MPME et demeure une question assez capitale. Les responsables de petites entreprises se méfient des institutions bancaires dont ils ont une très mauvaise image. Pourtant, « Les MPME jouent un rôle extrêmement important dans l'économie. Elles participent à plus de 70% dans l'économie », a soutenu le directeur général du FPM qui estime qu'elles n'ont pas la place qu'il faut. Ce forum est organisé par le RDCEd, un programme d'appui aux très petites entreprises de l'Institut européen de coopération et de développement qui œuvre à Kinshasa depuis 2010.

Gypsie Oïssa Tambwe

SANTÉ INFANTILE

Des recommandations pour lutter contre l'obésité et la malnutrition de l'enfant

Les deux maladies deviennent de plus en plus une sérieuse menace pour les pays à revenu faible ou intermédiaire.

Selon un communiqué de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'obésité et la malnutrition sont négligées alors que leurs conséquences sont incalculables. Plus de 75% des enfants en surpoids, révèle l'OMS, vivent dans des pays en développement, la prévalence en Afrique ayant presque doublé au cours de ces vingt dernières années. Les enfants obèses sont davantage susceptibles de devenir des adultes obèses et courent un risque accru de diabète ou d'autres maladies. Pour réduire le lourd fardeau dû à ces deux maladies, l'OMS vient de publier un document comprenant vingt-quatre mesures essentielles « qui constituent les moyens les plus efficaces pour les pays d'améliorer l'état nutritionnel de leur population en prévenant à la fois la sous-nutrition et le surpoids ». Ces recommandations consistent notamment à améliorer la nutrition des femmes enceintes et celles qui allaitent leurs bébés; à encourager le démarrage précoce de l'allaitement, l'allaitement exclusif pendant les six premiers mois, puis la poursuite de l'allaitement jusqu'à l'âge de deux ans; à promouvoir des aliments solides appropriés pour les jeunes enfants et à fournir des suppléments en micronutriments et des aliments fortifiés si nécessaire. Selon l'OMS, l'obésité est l'une des formes de malnutrition dont les causes et conséquences sont étroitement liées aux incohérences du système alimentaire. Un système alimentaire qui n'offre pas un approvisionnement suffisant en aliments de qualité, souligne la même source, peut conduire à la fois à une croissance insuffisante et à un gain de poids excessif. Un enfant dont la croissance a été médiocre au cours de ses premières années de vie peut devenir un adulte de petite taille mais en surpoids, puis plus tard au cours de sa vie d'adulte contracter une maladie chronique. « Pour éviter une explosion massive des problèmes nutritionnels au cours de la prochaine génération, les responsables politiques doivent de toute urgence accorder une plus grande attention à l'amélioration de l'état nutritionnel des femmes enceintes et des adolescentes qui seront les mères de la prochaine génération », fait savoir Dr Francesco Branca, directeur du département Nutrition pour la santé et le développement de l'OMS

A.Nz.

SANTÉ PUBLIQUE

Saisie de trente tonnes de médicaments contrefaits

L'action rentre dans le cadre d'une opération initiée concomitamment dans plusieurs autres pays d'Afrique centrale par l'Organisation internationale de la police criminelle (Interpol).

Près de trente tonnes de produits pharmaceutiques impropres à la consommation ont été, le 11 juin, saisis et retirés du marché. C'est à l'issue d'une opération menée conjointement par plusieurs services de l'État dont la police, le Parquet général de la République, la Direction générale des migrations, l'Office congolais de contrôle et l'Ordre des pharmaciens.

Selon la Police nationale congolaise (PNC) qui a annoncé cette saisie, cette action rentre dans le cadre d'une opération, lancée depuis la veille, contre « la criminalité pharmaceutique ». « Nous avons un

certain nombre des produits pharmaceutiques impropres à la consommation évalués à environ trente tonnes que nous avons saisis », a déclaré le directeur du cabinet du commissaire général de la PNC, le commissaire supérieur principal Ekuka Remy. L'officier de la police a également annoncé la continuation de la traque.

Dans les précisions données à radiookapi.net, le directeur du cabinet du commissaire général de la PNC a noté que cette opération est la résultante de la mise ensemble des bases des données de tous ces services, qui a permis la confection d'une base de données unique pour la commission. « C'est sur base de ces données là que nous sommes en train de travailler dans le cadre de l'opération Mpili », a expliqué le commissaire supérieur principal Ekuka

Remy cité par la radio onusienne. Selon cette source, l'opération initiée par Interpol se déroule en même temps dans plusieurs autres pays d'Afrique centrale en vue d'éliminer la criminalité transfrontalière, en organisation des traques simultanées dans ces différents pays pour mettre hors d'état de nuire tous ces criminels.

Une opération difficile

Pour la ville de Kinshasa, par exemple, les difficultés rencontrées dans cette traque par cette commission des produits pharmaceutiques avariés et contrefaits sont liées notamment à la densité de la population et le nombre des pharmacies implantées. « Avec environ dix millions d'habitants que compte la ville de Kinshasa où il y a à peu près deux mille pharmacies et cinq mille pharmaciens qui ne sont pas répertoriés sur l'Ordre des pharmaciens, le problème à résoudre est vraiment énorme », a-t-il admis. Mais, à l'en croire, il est loin pour cette commission de se décourager car ses services ont abattu un bon travail.

Il est rappelé que pour la ville de Kinshasa et la RDC, les médicaments avariés ou contrefaits ont envahi le marché. On les trouve, en effet, dans des dépôts pharmaceutiques et dans des marchés pirates installés à travers la ville ou le pays. Plusieurs opérations ont précédemment été menées pour éradiquer ce phénomène mais, jusque là, ce phénomène persiste.



Une pharmacie

Lucien Dianzenza

FESTIVAL DU BOUT DU MONDE

Ray Lema dans une nouvelle aventure musicale

L'artiste se produira en compagnie de l'orchestre symphonique universitaire de Brest lors de ce festival dédié aux musiques du monde qui aura lieu du 2 au 4 août.

Le festival connaîtra également participation d'autres grands artistes comme Manu Di Bango, Seun Kuti, Joe Cocker ainsi que le célèbre groupe américain Kool and the gang. Ray Lema se produira le 4 août accompagné de certains de ses compagnons de scène comme Étienne Mbappe et Nicolas Vicario.

Avide de rencontres musicales inédites, indiquent les organisateurs du festival, Ray Lema concrétise avec ce projet curieux et ambitieux un rêve : celui d'ouvrir le monde de la musique symphonique aux polyrythmies africaines. « Ray Lema est sans cesse à la recherche d'une fusion créative pour la sophistication des rythmiques originelles d'Afrique. Il a donc naturellement imaginé un projet musical rassembleur et osé, sortant de la rou-

tine, à son image, ouvert sur l'autre : un spectacle symphonique », indique-t-on. Ainsi, cette fusion musicale, indiquent les organisateurs donne naissance à treize morceaux insolites et vivifiants, des mélodies optimistes, dans l'esprit des comédies musicales, portés par des cuivres triomphants, des violons trépидants et la voix tendre et enjôleuse de Ray Lema.

Une première expérience enrichissante

Ray Lema avait déjà tenté l'expérience avec l'Orchestre symphonique de Sao Paulo en 2009, dans le cadre de l'année de la France au Brésil. Il avait été invité par le Jazz Sinfônica de São Paulo à réaliser deux concerts. Le répertoire du virtuose congolais suscite l'intérêt du maestro brésilien Mauricio Galindo. Ce dernier écoute cent dix morceaux du répertoire de Ray Lema parmi lesquels il choisit treize pièces sur lesquelles vont travailler trois arrangeurs. Les

chansons sont agencées en mouvements sur le modèle de la symphonie classique. « Cette expérience a changé ma vie. J'ai découvert, dans ma propre musique, des intentions, des inflexions que je n'y avais jamais entendues auparavant. Je souhaitais réaliser à nouveau le projet avec un orchestre de mon pays d'adoption, qui reste encore un pays de culture », expliquait le pianiste congolais. D'où la rencontre avec l'orchestre universitaire de Brest dans une création Jazz world symphonique.

Le Festival du bout du monde est un festival de musiques du monde qui se déroule dans le Finistère en France. Sa programmation musicale cherche à concilier artistes reconnus et découvertes. Cette année encore, apprend-on, le festival sera placé sous le signe de la diversité et de la qualité, faisant la part belle aux découvertes et coups de cœur, sans pour autant oublier d'inviter des artistes de référence.

Patrick Kianimi

TOURNOI INTERNATIONAL DE TOULON

Bilan négatif pour la RDC U21

Les Léopards espoirs de la RDC ont perdu leurs quatre matchs de la compétition mais ils ont certainement tiré des leçons. Cependant, certains jeunes joueurs ont tiré leur épingle du jeu, visibles par leur prestation.



Harrison Manzala du Havre, unique buteur des Léopards U21 à Toulon

Les Léopards de moins de vingt-un ans de la RDC n'ont pas fait le poids à la dernière édition du Tournoi international de Toulon en France. Les jeunes Léopards ont perdu leurs quatre rencontres du tournoi, même s'ils ont montré de bonnes dispositions. Les joueurs du sélectionneur Sébastien Migné ont été battus en première sortie par les jeunes Français coachés par l'ancien international Willy Sagnol par zéro but à un. En deuxième rencontre, la RDC s'est inclinée face aux États-Unis par la même marque de zéro but à un.

Les deux dernières défaites ont été enregistrées face à la Corée du Sud par un but à deux avec une réalisation congolaise signée Harrison Manzala, et enfin contre la Colombie par zéro but à un. Certes, les Léopards U21 n'ont pas été ridicules ; mais ils ont manqué d'efficacité et aussi de réussite devant les buts adversaires, n'étant pas en mesure de concrétiser des occasions nettes de but tout au long du tournoi. Rappelons que Sébastien Migné a été le seul membre du staff technique à conduire la jeune à ce tournoi qui avait été tant attendu par l'opinion sportive congolaise. Naturellement, on a remarqué la présence du sélectionneur Claude Le Roy à ses côtés. L'adjoint de Migné récemment promu, Mihayo Kazembe, s'est vu refuser le visa pour la France par la Maison Schengen, ainsi que d'autres joueurs retenus, précisément, Mubele Ndombe, Thierry Kasereka, Lema Mabidi et Luvumbu Nzinga de V.Club. Seuls deux joueurs venant du pays ont pris leur avion pour la France, Hervé Ndonga et Merveille Bope du TP Mazembe de Lubumbashi. Manzia Budget a, pour sa part, rejoint la sélection à partir de Tunisie où il évolue dans l'Étoile du Sahel de Sousse. Ainsi, la sélection a été constituée en très grande partie des joueurs évoluant en Europe.

Mais celui qui a, pendant pratiquement cinq ans, réuni ses jeunes dans l'équipe nationale, Éric Tshibusu, n'a pas été associé dans le coaching de l'équipe. Il connaît pratiquement tous ces jeunes qu'il a encadrés depuis un lustre. Il a tout simplement été écarté sans autre forme de procès. Le tournoi de Toulon a toutefois permis à ces jeunes congolaises nés en Europe d'être visibles, notamment l'unique buteur Harrison Manzala de Le Havre (France), Clark Nsikulu d'Évian TG (France), Omenuke Mfulu de Lille (France), Mandanda de Compiègne (France), Marcel Tisserand de Monaco (France), Mike Cestor de Mocking (Angleterre), etc.

La compétition a été remportée par le Brésil, vainqueur en finale face à la Colombie par un but à zéro. C'était le septième succès du Brésil dans ce tournoi créé en 1967 et dont la deuxième édition a eu lieu en 1974.

Martin Enyimo

INTERVIEW

Armand Apota Salimba: « Mon ouvrage vise à éclairer l'opinion sur la vraie histoire de la dissidence »

Dans un entretien accordé aux Dépêches de Brazzaville, l'auteur du livre intitulé "Histoire de la dissidence au sein de l'Église kimbanguiste à la lumière de "26=1" Témoignage" donne les vraies raisons qui l'ont poussé à écrire cet ouvrage, en expliquant la genèse même de la dissidence au sein de l'Église kimbanguiste.

Dépêches de Brazzaville : D'où vous est venue l'idée d'écrire un ouvrage sur la dissidence au sein de l'Église Kimbanguiste ?

Armand Apota Salimba : L'idée d'écrire cet ouvrage m'est venue juste une année après ma réintégration dans l'Église kimbanguiste. Après ma réintégration en 2009, le chef spirituel avait estimé mieux que je puisse rester à Nkamba à ses côtés. C'est en octobre 2010 que j'ai eu l'idée d'écrire l'ouvrage intitulé « L'histoire de la dissidence au sein de l'Église kimbanguiste à la lumière de "26=1" Témoignage ». Les amis de la dissidence qui passaient à la télévision, et même les frères consanguins, cousins germains du chef spirituel et représentant légal, déformaient l'histoire. Les générations futures risquaient de garder une fausse version de ce qu'a été la dissidence à Monkoto 87.

D'où, je me suis décidé, de moi-même, d'écrire un ouvrage qui va cette fois donner la vraie version des faits. En ma qualité de témoin oculaire, témoin de première main, les amis qui sont dans la dissidence, à moins qu'ils soient animés de mauvaise foi, ne douteront pas de la véracité de mes écrits. J'ai cité les noms de certaines personnes et les lieux dans lesquels nous avons participé à certaines situations pour que ceux qui auront à me lire trouvent en moi une certaine véracité dans les faits que je raconte.

DB : Que signifie 26=1

AAS : 26=1, c'est l'idéologie prônée au niveau de la dissidence. Vingt-six représente les vingt-six petits-fils de papa Simon Kimbangu, c'est-à-dire les enfants

des papas Kisolokele, Dialungana et Diangenda. Parmi eux, il y a de ceux là qui sont déjà morts. Il y aussi papa Paul Kisolokele qui, jusqu'à preuve du contraire, est un fils adoptif, copté dans la lignée des vingt-six petits-fils de papa Simon Kimbangu. La dissidence le considère comme un enfant propre à papa Kisolokele. Bref, 26=1 veut dire les vingt-six petits-fils de papa Simon Kimbangu qui représente papa Simon Kimbangu. Tous sont sur le même pied d'égalité, personne n'est au-dessus de l'autre. Le chef spirituel, bien que ce soit lui qui incarne l'Église, n'a pas un pouvoir ascendant sur ses frères. Tous doivent être au même pied d'égalité.

DB : Quelles sont les raisons principales de la dissidence au sein de l'Église Kimbanguiste ?

AAS : C'est nous, tel que je l'ai dit dans mon ouvrage. Au cours de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Nkamba en octobre 2002, l'Église a statué sur cette situation en prônant l'Église unitaire où il n'y a qu'un seul chef spirituel. Nous, en tant que responsables de la jeunesse kimbanguiste, ensemble avec les frères consanguins, cousins germains du chef spirituel, enfants de papa Diangenda et Kisolokele, nous étions contre l'application de ces résolutions, alors que l'Église voulait remettre de l'ordre. Selon les textes, les petits-fils de papa Simon Kimbangu ne pouvaient jamais s'ingérer dans la gestion administrative et financière de l'Église. Ils doivent être à l'Église comme des personnes morales dans le but seulement d'escorter les fidèles. Tout est coordonné à partir de Nkamba, le siège international de l'Église représenté par le chef spirituel, papa Simon Kimbangu Kiangani. C'est cette résolution qui est à la base de la dissidence, étant donné que les enfants de papa Diangenda et Kisolokele voulaient régner en maîtres absolus dans leurs coins.



Armand Apota Salimba, auteur de l'ouvrage sur la dissidence au sein de l'Église kimbanguiste

DB : En tant que cofondateur de la dissidence, qu'avez-vous gagné sur le plan spirituel ?

AAS : Je n'ai rien gagné. Nous étions partis avec l'espoir qu'un jour le chef spirituel et représentant légal, papa Simon Kimbangu Kiangani, va faire appel à nous, surtout que nous étions partis en grand nombre avec les frères consanguins, cousins germains du chef spirituel ainsi que de hauts clergés de l'Église, des proches collaborateurs de papa Diangenda. Mais quand il est arrivé à Kinshasa, il est resté sur sa position. La foi étant individuelle, le chef spirituel a invité tous ceux qui étaient partis avec ses frères de réintégrer eux-mêmes l'Église de la même manière qu'ils étaient partis. Mais la dissidence veut que tous soient reçus ensemble.

On a chassé personne, nous étions partis de nous-mêmes. En tant que responsable de la jeunesse à Monkoto, on a vite constaté que ce qu'on faisait là, n'était pas l'Église kimbanguiste. À quoi bon d'y rester. On tournait en rond, aucun programme de concret. Un vrai kimbanguiste doit aller à Nkamba au moins une fois l'an, se baigner dans l'eau bénite, entrer dans le temple, se recueillir devant le

mausolée de papa Simon Kimbangu, prendre de l'eau bénite et la terre sainte pour y retourner avec, etc. C'est ça le kimbanguisme. Au contraire, nous étions là en train de vilipender, d'injurier son éminence, l'Église kimbanguiste. Au niveau de l'Église, la personne à la tête de l'Église, est considérée comme étant Dieu. Donc on vilipendait Dieu. Ce qui va à l'encontre de la doctrine kimbanguiste.

DB : Quelle démarche avez-vous particulièrement menée pour réintégrer l'Église kimbanguiste ?

AAS : La démarche établie par l'Église est simple. J'étais parti dans ma paroisse de Lemba et rencontré le pasteur responsable. Je lui ai présenté mes desiderata de réintégrer l'Église, il a pris acte. J'ai fait une note témoignant noir sur blanc ma réintégration à l'Église. Au niveau de la représentation provinciale de la ville de Kinshasa, le pasteur responsable prend acte à son tour et donne le quitus dans un document qui me permet d'accéder à Nkamba. C'est la démarche à suivre pour tout le monde. Toute personne qui est partie chez Monkoto n'est plus kimbanguiste.

DB : Pourquoi toutes les tentatives de réconciliation ont-elles toujours échoué ?

AAS : Il n'y a jamais eu de tentative de réconciliation. Monkoto le sait très bien. Curieusement, en 2010, la dissidence s'était décidée d'entrer à l'Église, pour une réconciliation. Or, pour qu'il y ait réconciliation, il faut tenir compte des préalables, les deux parties doivent se mettre ensemble et organiser des travaux préparatoires. Cela n'a pas été le cas. En plus, on se réconcilie, s'il y a eu querelle ou dispute. Mais dans le cas précis, il n'y a jamais eu dispute ni querelle, les gens sont partis d'eux-mêmes, maintenant pour réintégrer, on parle de réconciliation. Au niveau de l'Église, le problème de réconciliation n'a jamais existé. C'est plutôt ceux-là qui étaient partis qui

doivent réintégrer et la réconciliation sera automatique. C'est mon cas, je me suis réconcilié de façon automatique avec tout le monde. J'ai été reçu comme un enfant prodige. Si tel a été le cas pour moi et pour les autres ?

DB : La dissidence au sein de l'Église kimbanguiste a-t-elle touché ses représentations à travers le monde ?

AAS : La dissidence existe dans certaines représentations, mais en faible pourcentage. Le cas de Kinshasa, la dissidence est de 3%. Ce qui ne représente absolument rien. Mais elle a une forte ampleur au niveau de l'Angola parce que Papa Paul Kisolokele, comme décidé au cours d'une réunion, avait saisi les responsables de l'Angola très vite pour leur faire le lavage des cerveaux en leur demandant de boycotter les résolutions de Nkamba. Il y est allé deux semaines avant l'arrivée de hauts clergés de l'Église qui ont échoué dans leur mission. Grand moraliste qu'il est, papa Paul Kisolokele les a convaincus de boycotter les résolutions. Aujourd'hui, la passion même de la dissidence kimbanguiste se trouve en Angola.

DB : Qu'est-ce que les Congolais en général et les fidèles kimbanguistes en particulier peuvent retenir de cet ouvrage ?

AAS : L'ouvrage visait seulement à éclairer la lanterne de l'opinion pour qu'elle ne soit pas trompée sur ce qu'a été la dissidence. Elle doit savoir que l'Église kimbanguiste n'est pas divisée, on n'a chassé personne. Les gens sont partis d'eux-mêmes. J'ai donné la vraie version qui ne sera jamais contredite, contestée ou démentie par qui que ce soit. J'étais dans la genèse, cofondateur, l'un des leaders, l'un des ténors, parmi ceux-là qui étaient les premières personnes montées au créneau pour dire non aux résolutions et surtout en ma qualité de secrétaire provincial de la jeunesse kimbanguiste.

Propos recueillis par Gypsie Oïssa Tambwe

CYCLISME

Première édition du Tour du Congo

Le premier tour cycliste international en RDC partira de Matadi dans le Bas-Congo en passant par quelques villes du Bandundu avant d'atteindre Kinshasa. Des coureurs viendront de l'étranger pour cette compétition.

La Fédération congolaise de cyclisme (Fécocy) va organiser, du 18 au 29 juin, la première édition du Tour cycliste international en République démocratique du Congo. Cette compétition de la bécanne est organisée sous le patronage du président de la République, Joseph Kabila. Pour ce faire, un expert de la Fédération française de cyclisme, ancien coureur professionnel et organisateur des tours en Afrique de l'Ouest, Francis Duceux, a séjourné à Kinshasa dans le cadre de l'organisation du tournoi. Au sortir de son entretien avec le ministre des Sports Baudouin Banza Mukalay, il a remercié le président Kabila pour avoir agréé le projet du Tour du Congo.

Pour lui, le tour doit dépasser le cap d'évènement pour devenir une institution comme d'autres tours (Tour de France, Tour du Faso, etc.). Et pour cela, des moyens financiers conséquents doivent être mobilisés, a indiqué le président de la Fécocy, Sylvestre Montayo. La course devrait se dérouler en mai, mais par manque de moyens, elle a été repoussée en juin. Selon la Fédération congolaise de cyclisme, entre quatre-vingt-douze et quatre-vingt-seize coureurs des provinces de la RDC participeront au Tour. Outre les cyclistes congolais, des coureurs viendront de l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Côte d'Ivoire, Togo), du Cameroun, du

Congo Brazzaville, du Gabon, de la France et de la Belgique.

Le Tour du Congo se déroulera en neuf étapes sur un parcours de 900 km. Le départ qui sera donné par le Premier ministre Matata Ponyo sera à Matadi dans la province du Bas-Congo pour Kinshasa. La première étape ira de la ville portuaire de Matadi jusqu'à Songololo. La caravane va passer la nuit à Kimpese. Ensuite les coureurs s'élanceront de Kimpese jusqu'à Inkisi (94 km). La 3^e étape partira d'Inkisi à Kinshasa (120 km). Une boucle de 10 km est au programme. La 4^e étape, une course contre la montre par équipes, amènera la caravane du centre-ville de Kinshasa à l'aéroport de N'Djili. Ensuite



Une course cycliste à Kinshasa

les coureurs se rendront à Kenge dans la province du Bandundu. La 5^e étape longue de 100 km mettra le cap à Masi-manimba. La 6^e étape conduira les cyclistes à Kikwit (100 km) après transborder à partir de Kenge. La 7^e étape va

aller de Kikwit à un point non dévoilé par l'organisateur. Et la 8^e étape est comprise entre Kenge et la bourgade de N'Sele (140 km). Enfin, la 9^e étape partira de N'Sele à Kinshasa avec plus 30 km de boucle.

Martin Enyimo

BASKET-BALL

Des renforts de la diaspora pour l'Afrobasket 2013 ?

Selon le site de la Fiba Africa (Fédération internationale de basket association), la Fédération congolaise de basket-ball aurait présélectionné douze joueurs de la diaspora (10 évoluant en France, 2 en Espagne) pour un stage de préparation pour l'Afrobasket (20-31 août à Abidjan). Si ces joueurs répondaient à l'appel, ils viendraient renforcer l'ossature de l'équipe qui avait assuré la qualification lors des éliminatoires de la zone IV, à Bangui, fin 2012.

Le site officiel du basket-ball africain évoque un regroupement à partir du 30 juin. Plusieurs lieux sont cités : Paris, Angers, Madrid et Maroc. Toujours selon le site Fiba Africa, la sélection sera dirigée par Ludovic Pouillard, qui vient de mener Cergy-Osny-Pontoise en National 1, et Stéphane Paty, actuel entraîneur des Espoirs d'Orléans. Des informations qui, si elles étaient confirmées par la fédération congolaise, seraient à même d'ouvrir de nouvelles perspectives au basket-ball congolais, qui n'a jamais vraiment brillé sur la scène internationale.

La liste des présélectionnés :

Giovan Oniangue (ailier fort/22 ans/1,97 m/101 kilos/Paris-Levallois/Pro A)
Nobel Boungou Colo (ailier-intérieur/25 ans/2,02 m/Limoges/Pro A/France)
Jean-Michel Mipoka (ailier/27 ans/1,98 m/Limoges/Pro A/France)
Pacellis Morlende (meneur/32 ans/1,88 m/84 kilos/ASVEL/Pro A/France)
Jean-Félix Moupegnou (ailier/30 ans/2,01 m/93 kilos/UJAP Quimper/National 1/France)
Camille Eleka (arrière ou ailier/24 ans/1,96 m/CEP Lorient/National 2/France)
Loïc Akono (meneur/27 ans/1,76 m/76 kilos/Lille/Pro B/France)
Kris Morlende (meneur/33 ans/1,81 m/83 kilos/Blois/National 1/France)
Rudy Okemba (arrière/26 ans/1,94 m/Le Portel/Pro B/France)
Igor Ibaka (pivot/21 ans/2,03 m/ABP Badajoz/Liga EBA-4^e division/Espagne)
Clarence Juillet (pivot/30 ans/110 kilos/1,98 m/National 2/France)
Karl Arnold Niamamoukoko (pivot/21 ans/2,05 m/ASEFA Estudiantes B/Espagne)

Camille Delourme

KARATÉ

Me Hamidou Lalaye de retour parmi les karatékas

Cet ancien directeur technique de 1992 à 1997 a répondu favorablement à l'invitation de l'actuel bureau fédéral afin de relever le niveau du karaté congolais.

Me Hamidou Lalaye ceinture noire 7^e dan a regagné son pays après seize années d'absence. Sa réception, le 8 juin, a donné lieu à une cérémonie spéciale au domicile du président d'honneur de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires, Me Florent Ntsiba. C'est en effet, lui qui avait donné mission à l'actuel président de la Fécoka-Ama, Me Dominique Ondzé dit Doukaye, de tout faire pour ramener au pays tous les anciens maîtres vivant hors du Congo. « Ils nous seront à nous tous d'une grande utilité », disait-il. « J'avais un travail à faire en France et cela ne permettait pas de beaucoup bouger. Le jour où j'ai vu le président d'honneur parler à la télévision, je me suis dit que c'était un ordre qu'il me donnait », a témoigné Me Hamidou Lalaye visiblement satisfait de retrouver la famille des budokas avant de démontrer un kata qu'il a dédié au président d'honneur.

« Ce kata porte en partie son nom et son prénom. Le président d'honneur est pour

moi une grande école.

Je lui ai dédié ce kata qui compte dix pas. J'ai dénommé Jû qui veut dire dix. Le Hô qui signifie le pas et le Ryu qui veut dire école. Après vous avez Flô- Ntsi et Senseï (c'est-à-dire maître ou professeur en japonais) et do indiquant la voix. Les dix pas qui nous guident vers la voix de l'école de Me Florent Ntsiba. »

Ce dernier a suggéré à la fédération de remettre au Président de la République la ceinture la plus élevée de la fédération. Il a proposé à Me Hamidou de composer un autre kata qui portera le nom du président de la République, l'artisan de la paix sans laquelle il ne serait revenu à Brazzaville. Cette démonstration sera exécutée le jour où les karatékas remettront à Denis Sassou N'Guesso le kimono et la ceinture noire. Ce kata a-t-il ajouté devrait s'imposer à tous les candidats à la ceinture noire et également aux Ceintures noires candidats au haut grade. Me Florent Ntsiba a, par ailleurs, souhaité que cette démon-



Me Hamidou Lalaye exécutant le kata dédié à Florent Ntsiba

stration soit intégrée dans le programme des festivités marquant la célébration de l'indépendance du pays. La cérémonie pourrait être organisée dans l'intervalle séparant le coup d'envoi du semi-marathon à l'arrivée du premier marathonien. Dominique Ondzé a rassuré le président d'honneur qu'il multiplierait des stratégies pour ramener au pays tous les autres maîtres de la diaspora. « La mission a commencé, explique-t-il. Nous devons travailler ensemble car le pays appartient à tout le monde », a souligné Me Doukaye.

James Golden Éloué

Well Test Vacancies

Expro's business is well flow management. Our technologies and specialised services help customers to measure, improve, control and process flow from their wells.

We operate in every major hydrocarbon producing area of the world, employing more than 5,000 people in 50 countries. With our head office in the UK, Expro has regional headquarters in Aberdeen, Accra, Dubai, Houston, Kuala Lumpur and Rio.

We've grown rapidly in recent years to become a market leader in the offshore and subsea arena, with a strengthened presence in gas wells and land markets. With our global growth comes an expanding workforce.

It's essential for us to attract, develop and retain the finest talent in a competitive industry. And the challenges are different everywhere we work.

We are currently recruiting the following positions for our Well Test Team;

WELL TEST SUPERVISORS:

As a Supervisor you will be responsible for ensuring a safe and healthy environment at the worksite through the effective application of the Company's HSEQC systems.

Proven ability to work offshore, full package.

Overall responsibility for running the job at the well site and the safe and effective management of any change.

Establish and maintain an effective relationship with the well site customer representatives to ensure good two way communication and customer expectations are clearly understood.

Ensure that the equipment set-up, complies at all times with the Well Test planning report, any modification to be approved and well site direction and customer-related support activities.

Supports company strategies for maintaining and improving business by promoting Expro capability with the Customer representative.

Identify and communicate opportunities for business growth to onshore management, acting as the Company representative at the worksite.

WELL TEST SENIOR OPERATORS:

As a Senior Operator, you will ensure a safe and healthy environment at the worksite through the effective application of the Company's HSEQ systems.

You will be responsible for supervising the junior crew and to ensure that all personnel engaged in the task have sufficient knowledge and understanding of the tasks to be performed.

You will be the shift focal point at the worksite between all crew members, subcontracting personnel and the client representative in the absence of the supervisor.

Supports the Supervisor/Coordinator to ensure the customer is satisfied with the service provided including the accuracy of all data and reports provided.

Assists in training junior operators under direction of supervisor

WELL TEST OPERATORS:

As a Well Test Operator, you will be responsible for completion of all HSEQC and Operational Documentation required to be completed during and after each Well test operation.

Performs cleaning, operational testing and pressure testing of equipment during the pre job procedures

Prepares and packing ancillary equipment to be used for the job

Performs pre/post job equipment inspections

Performs and completes ongoing and preventative maintenance procedures

TRAINEES:

Must have the willingness and ability to learn quickly on the job.

Ability to grasp basic technical skills quickly.

Minimum qualification for a trainee must be a baccalaureate certificate. A technical qualification or Engineering degree will be an added advantage.

Experience and Qualifications For Well Test Positions:

Must have at least 7 years and above previous Well Test experience

Experience of HSEQ systems.

Completion of primary / high school or (baccalaureate) education.

Technical qualification or University degree.

Good interpersonal, mentoring and training skills.

Self motivated and can work independently with little supervision.

Ability to perform advanced mathematical calculations.

Computer skills including MS Office and Company software.

Confidentiality, tact and excellent communication skills. The ability to speak, read and write fluently in both English and French is essential.

For more information and to apply for this role,

Please visit www.exprogroup.com/careers or drop your application to our gate security office at Expro, base near la Voirie sur la route de Mpita, Pointe-Noire, République du Congo.

FOOTBALL

Jean-Michel Mbono appelle au soutien des Diabes rouges

Le président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) a demandé à l'ensemble du peuple congolais de communier avec l'équipe nationale afin que celle-ci réussisse le pari de la qualification pour le Mondial 2014 au Brésil.

« Le peuple devrait s'approprier l'invite du ministre des Sports en se constituant en 12^e homme sur le terrain, samedi 15 juin au stade Municipal, contre les Étalons du Burkina-Faso », a commenté, Jean-Michel Mbono, le président de la Fécofoot. Et ce dernier d'exhorter le ministre, qui n'a cessé d'accompagner les Diabes rouges dans toutes leurs sorties, d'en faire davantage, sans perdre de vue les pouvoirs publics, en tête desquels le chef de l'État qui ne



Jean-Michel Mbono

ménage aucun effort pour redorer le blason terni du football congolais pour donner une

meilleure visibilité mondiale du pays à travers le sport.

« La position de notre équipe

nationale devrait, pour l'ensemble du peuple congolais comme pour la famille du football congolais, susciter davantage d'admiration, d'encouragement, de reconnaissance. Le peuple congolais est d'ailleurs invité à vivre en communion cette aventure avec son équipe nationale, comme l'a rappelé le ministre des Sports », a poursuivi Jean-Michel Mbono.

Le président de la Fécofoot s'est dit très satisfait du parcours du Onze national lors de la première phase éliminatoire de la Coupe du monde 2014. Les Diabes rouges ont, d'après lui, respecté la consigne selon laquelle « porter le maillot national est un honneur, le mouiller est un devoir ». Ils mènent en effet le peloton avec dix points, suivis des Étalons

de Burkina-Faso, six points, des Panthères du Gabon, quatre points, et du Mena du Niger, trois points.

Le Congo, pour être qualifié au dernier tour, devrait tout simplement éviter la défaite contre le Burkina-Faso à Pointe-Noire. « Le match nul à cette occasion suffira pour ouvrir les portes de la deuxième étape du parcours sans se préoccuper des résultats de la dernière journée contre le Niger en septembre », a expliqué Jean-Michel Mbono.

Rappelons que dans la deuxième étape des éliminatoires, cinq rencontres en aller et retour opposeront les dix équipes sorties du lot de la première étape, dans le but de sélectionner les cinq qualifiés pour le Brésil 2014.

James Golden Éloué

RECENSEMENT ADMINISTRATIF SPÉCIAL

Les Congolais attendent la date du lancement officiel de l'opération

L'ossature des textes administratifs est presque complète avec la publication, le 7 juin, des arrêtés portant nomination des membres du comité technique, du secrétariat de la coordination et du secrétariat du comité technique du recensement administratif spécial. Ces textes viennent compléter le décret n° 2013-212 du 24 mai 2013 ayant nommé les dix-huit membres de la coordination nationale présidée par le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou.

Sont nommés membres du comité technique les personnes ci-dessous citées.

Bureau

Président : Antoine Evoundou ; 1^{er} vice-président : André Ongagna ; 2^e vice-président : Marcel Nzondo ; 3^e vice-président : Didier Ngondi ; 4^e vice-président : Christian Grégoire Epouma et secrétaire-rapporteur : Albert Mboungou Kimbouala

Membres : Bernard Tchikaya ; Jean Louis Fragonard ; Alain Milandou ; Jean Marie Tchinkokolo ; Jean Apollinaire Tsiba ; Julien Euloge Libota ; Prince Richard Nsana ; Marcel Valère Mabilia Mapa ; Mollet Sinibaguy Bayi ; Vulluoumieré Ngoma ; Gabriel Batsanga ; Chaudin Onguiembi ; Fructueux Bountsana ; Guy Mebiana ; Auguste Mouniaka ; Armand Tsono ; Godefroy Mamboula ; Parfait Motombissa ; Arnaud Pakou Ngakosso.

Sous commission méthodologie et collecte des données
Président : Armand Tsono ; vice-président : Auguste Mouniaka

Secrétaire-rapporteur : André Bernard Awandza

Membres : Bernard Tchikaya ; Antoine Moutsouka ; Reine Chance Cuddy Sakeh ; Julien Euloge Libota ; Jean Marie Tchinkokolo ; Gilbert Lebongui.

Sous commission de l'exploitation des résultats

Président : Guy Mebiana ; vice-président : Gabriel Batsanga ; secrétaire-rapporteur : Florent Eyoka Boloundza

Membres : Emmanuel Onkouo ; Obambi Guecko ;

Alain Milandou ; Hyppolite Mbangolo ; Jean Louis Fragonard ; Hurgés Boussampha

Sous commission : sensibilisation et communication

Président : Parfait Motombissa ; vice-président : Sébastien Otantsui ; secrétaire-rapporteur : Jean Apollinaire Tsiba

Membres : Norbert Onday ; Marich Ginalda Mavoungou ; René Parfait Nianga ; Prince Richard Nsana ; Marcel Valère Mabilia Mapa ; Liza Lengouango.

Sous commission administration, finances et logistique

Président : Godefroy Mamboula ; vice-président : Lucie Bakoukas ; secrétaire-rapporteur : Mollet Sinibaguy Bayi.

Membres : Mbari née Anne Marie Ngala ; Modeste Anielé ; Jean Mbon Ngayouli ; Nicaëlle Vangami ; Joachim Pambi ; Vulluoumière Ngoma.

Sous commission informatique

Président : Arnaud Pakou Ngakosso ; vice-président : Prosper Peya ; secrétaire-rapporteur : Adolphe Patrick Nyls Elemba

Membres : Khami Bouya Ledzengui ; Legrand Arsène Adoua Ma Opango ; Joachim Soni ; Germain Marley Nongo ; Antoine Peya ; Gaël Peya Yoka.

Sont nommés membres du secrétariat du comité technique du recensement administratif spécial les personnes dont les noms et prénoms suivent :

Chef de secrétariat : Fructueux Bountsana

Membres : Joesie Celène Miyouna Oniangué ; Joseph Ntsompou ; Germaine Milandou ; Godelvie Oko ; Foxy Ntarandombaly.

Sont nommés membres du secrétariat de la coordination du recensement administratif spécial les personnes dont les noms et prénoms suivent :

Chef de secrétariat : Guillaume Désiré Bonkoutou

Membres : Prudence Judaël Dironda ; Bonsang Oko Letchaud ; Thévy Duvel Mongouo Wando ; Albertine Akiridzo ; Lydie Iloy.

MUSIQUE

Roger Lutin Mayala décède en plein concert

Un mois et demi après la disparition de Jady Abouka, l'orchestre Les Makandas vient à nouveau d'être cruellement frappé. Roger Lutin Mayala est mort brutalement le 9 juin, victime d'un accident cardiovasculaire (AVC) en plein concert à Mpaka, dans le 6^e arrondissement de Pointe-Noire, Ngoyo.

L'orchestre Les Makandas se produisait à son espace fétiche, le bar Sami Cointreau, le temple rouge. Après quelques chants, au moment où il entonnait Mabelé de Lutumba Simaro, Roger Lutin a été pris d'un malaise qui l'a empêché de continuer, avant de s'écrouler en coulisse. Amené à l'hôpital, il rendait l'âme quelques heures plus tard.

Cette mort brutale de Roger Lutin a attristé non seulement ses amis musiciens, mais aussi ses nombreux fans. Il s'était signalé dans les années 1990 dans les orchestres Véritable Mandolina et Lousaka Foula avec des chansons qui sont restées gravées dans les mémoires comme Mille rivaux, Wabakuludia et des albums comme Mambu ya bilele, Lunama, etc.

Au faite du succès, Roger Lutin a chanté en featuring avec le regretté Debaba El Shabab. Il a été aussi le premier musicien congolais à chanter avec Papa Wemba dans l'orchestre Viva la Musica. Au début des années 2000, il vient

s'installer à Pointe-Noire et dirige quelques ensembles avec les musiciens de la place. Séduit par l'idée de Me Patrick Makanda de créer un ensemble musical professionnel à Pointe-Noire, il intègre les rangs de l'orchestre Les Makandas et joue aux côtés de Sambadio, Rolita, Jean Valise et Déchaux et le regretté Jady Abouka.

Tous les week-ends, l'orchestre se produisait au Bar dancing Sami Cointreau à Mpaka où Roger Lutin Mayala enchantait les musiciens de sa voix aiguë et de ses crescendo inimitables.

Arrivé à Pointe-Noire à l'annonce de la tragique nouvelle, Bernard Bouka, président de l'Union des musiciens congolais (UMC), a demandé aux musiciens présents dans la ville océane, aux fans et aux autorités de la ville de s'impliquer dans l'organisation de l'ultime adieu pour que Roger Lutin soit inhumé dans la dignité, mardi 18 juin à Pointe-Noire.

Hervé Brice Mampouya